

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac

LE CENTRE DE VACCINATION OUVERT TOUT L'ÉTÉ: page 4

LA BRIGADE ÉQUESTRE en ordre de marche



POINT SUR L'ACTU

Centre de dépistage mobile

PAGE 4

DOSSIER

Du "remblai" à la promenade de mer

PAGES 7 à 9

ENVIRONNEMENT

La pêche à pied

PAGE 11



Travailler AU PAYS DES VACANCES

Sommaire

L'ÉDITO DU MAIRE	3
POINT SUR L'ACTU	4
VIE MUNICIPALE	5 - 6
DOSSIER: PROMENADE DE MER	7 - 9
DÉCHETS EN MER	10
PÊCHE À PIED	11
VILLE EN MOUVEMENT	12 -13
TRIBUNES	14
CULTURE	15
AGENDA	16

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS

		
Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique	Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir	Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
		
Éviter de se toucher le visage	Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres	Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



NB: LA SITUATION SANITAIRE ÉVOLUANT RAPIDEMENT, L'ACTUALITÉ EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER ENTRE LE MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES ET CELUI OÙ VOUS LES LIREZ.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : communication@mairie-labaule.fr

Ce numéro est téléchargeable sur le site : www.labaule.fr



Directeur de la publication : Franck Louvrier

Rédacteur en chef : Philippe Rouger

Rédaction : Direction de la Communication

Remerciements : Ville de La Baule-Escoublac

Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | Ministère de la Santé | Patrick Gérard | Palais des Congrès - Atlantia | Festival de Jazz | Magéo

Création, mise en page : Direction de la Communication

Impression : OFFSET 5 - **Tirage :** 25 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Chères Bauloises, chers Baulois,

Au moment où paraît ce bulletin municipal estival, nous sommes en train de sortir du confinement, animés par le sentiment de la liberté de pouvoir se déplacer librement, de pouvoir travailler normalement, et d'avoir à nouveau des activités de loisirs.

Avec cette campagne de vaccination nationale, la page de la crise sanitaire semble tournée pour de bon.

Pour autant, d'autres problèmes demeurent, comme les difficultés économiques et l'insécurité.

Ainsi, j'ai été à l'initiative d'une tribune cosignée par de nombreux autres maires de villes balnéaires demandant au gouvernement d'autoriser la réouverture des boîtes de nuit. Cela m'est apparu comme une nécessité économique, sociétale et de sécurité.

Alors que tous les commerces jugés « non essentiels », dont les restaurants et les bars, étaient autorisés à travailler de nouveau, les établissements de nuit étaient en quelque sorte les « laissés pour compte » en restant fermés. Alors que ce secteur représente 50 000 emplois directs et 100 000 indirects, il résulte de ces 17 mois de fermeture qu'un club sur quatre est en péril financier.

Après des semaines de tergiversation, le gouvernement a finalement autorisé les établissements de nuit à rouvrir à compter du 9 juillet.

Toutefois, si cette décision contribue à assainir certaines tensions, elle ne résout pas tous les problèmes. Alors que cette saison estivale s'annonce sous les meilleurs auspices, nous avons connu dès le mois de juin une augmentation significative de certaines difficultés, incivilités, vols, bagarres. Conscient qu'il convenait d'agir rapidement et de ne pas attendre la pleine saison avec une population multipliée par dix, j'ai pris immédiatement un certain nombre de mesures, comme l'interdiction de l'usage de la chicha et de la consommation d'alcool sur l'ensemble du domaine public de la ville.

Pour le secteur sensible de la plage, j'ai mis en place un plan « Vigiplage » (cf. p.5), en concertation avec

l'ensemble des établissements concernés, restaurants, bars et clubs. Dans celui-ci, la commune s'est investie au-delà de ses compétences, mais dans l'intérêt commun. Tout cela s'avère nécessaire, mais a un coût. C'est pourquoi j'ai sollicité le concessionnaire Veolia pour qu'il participe aussi à cet effort important pour protéger les établissements dont il a la charge. Malheureusement, il a répondu par la négative.

On ne transige pas avec la sécurité, j'en fais une question de principe. C'est la raison pour laquelle j'ai déjà mis en place de nouveaux moyens en complément de ceux existants, comme le doublement des effectifs de la Police municipale (30 agents), sa dotation en pistolets à impulsions électriques, la création de la brigade équestre, l'achat de nouveaux véhicules, le déploiement de la vidéoprotection (160 caméras) pour un total d'environ 800 000 €.

Nous venons de retrouver une de nos libertés, celle d'aller et venir : il est hors de question que l'on porte atteinte à la première d'entre elles, notre sécurité.

*Je vous souhaite un bel été
à La Baule Escoublac*

Franck Louvrier

POINT sur l'actu

LE CENTRE DE VACCINATION OPÉRATIONNEL TOUT L'ÉTÉ



Le centre de vaccination de La Baule-Escoublac, situé au sein du complexe sportif Jean Gaillardon-Les Salines, vient récemment de franchir le seuil des 56 000 vaccinations.

Il fonctionne de façon totalement opérationnelle grâce à la disponibilité des professionnels de santé, des agents de la Ville et des nombreux bénévoles présents.

Ce centre de vaccination reste ouvert durant la période estivale, du lundi au samedi sans discontinuer de 9 h à 20 h. Dans le respect des directives gouvernementales, son accès se fait uniquement sur rendez-vous pris en ligne sur les sites sante.fr ou doctolib.fr.

UN CENTRE DE DÉPISTAGE DEVANT LA GARE



Un centre de dépistage de la Covid-19 est installé depuis le 21 mai dernier devant la gare. Il y restera jusqu'en septembre.

Ouvert 6 jours sur 7 du lundi au samedi, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h, il est accessible sans rendez-vous et sans prescription médicale pour y effectuer un test PCR (la carte Vitale est nécessaire). Il faut compter entre 24 et 48 heures pour obtenir les résultats.

Ce centre de dépistage peut tester jusqu'à 100 personnes par jour.

Ce dispositif a été installé gracieusement par la société Loxamed qui souhaitait travailler en partenariat avec La Baule-Escoublac pour répondre à une préoccupation de santé publique. En effet, la sécurité sanitaire est et restera l'une des préoccupations majeures de la municipalité. Or, notre ville va connaître durant tout l'été un afflux d'estivants. Le but de ce centre de dépistage est donc de rassurer ceux-ci en leur permettant de se faire tester, et de recueillir des éléments concrets pour connaître l'évolution de la circulation du virus, selon les préconisations du Conseil de veille et d'Information Sanitaire présidé par Elisabeth Hubert.

BOULEVARD CHEVREL : DÉLAIS TENUS !



Le réaménagement de l'entrée de ville sur le boulevard Chevrel se poursuit, dans le respect des délais du calendrier initial.

L'élargissement des deux ponts (SNCF et Salines) a été réalisé après consolidation de l'ensemble, et la partie fonctionnelle pour la circulation automobile est terminée (hors marquage). En parallèle, tous les réseaux ont été mis en conformité.



Ainsi, comme prévu, la circulation sur cet axe a rouvert le 2 juillet, permettant un accès de centre-ville normal pour la période estivale.

Elle sera de nouveau fermée le 5 septembre pour la poursuite des travaux restant à faire : finalisation de la bande roulante, finition des espaces piétons et vélos, éclairage, signalisation, valorisation et végétalisation.

Le boulevard ouvrira en circulation alternée pour les fêtes de fin d'année, pour une livraison complète prévue fin avril 2022.

C'est toute l'entrée de ville qui aura été redessinée.

ARRÊT DES TRAVAUX BRUYANTS SUR LA PÉRIODE ESTIVALE

L'arrêt des travaux extérieurs et bruyants avait été exceptionnellement autorisé l'été dernier pour donner un « coup de pouce » aux artisans qui avaient été empêchés de travailler durant le premier confinement. Depuis, ceux-ci n'ont pas subi les mêmes contraintes et ont pu œuvrer tout à fait normalement sur leurs chantiers.

Aussi, la municipalité a décidé de revenir à une situation classique pour cet été : nous sommes dans une ville balnéaire, nous devons respecter une certaine quiétude estivale.

C'est pourquoi les travaux extérieurs et bruyants seront interdits du 13 juillet au 31 août, comme cela se pratiquait auparavant.

La sécurité, **UNE PRIORITÉ**

LA BRIGADE ÉQUESTRE EN ORDRE DE MARCHÉ



Depuis le 10 mai dernier, La Baule-Escoublac s'est dotée d'une brigade équestre de Police municipale. C'est la première ville du département à le faire.

La présentation au public s'est faite en présence de la présidente de la Région des Pays de la Loire, Christelle Morançais, qui se déplaçait pour la mise en place du Pacte régional de sécurité.

Plus qu'une nouvelle promesse de campagne tenue, cette brigade équestre à l'identité bauloise est une réponse forte en matière de sécurité, surtout à l'approche de l'été.

Cette unité équestre ajoute un service diversifié, très complémentaire de l'existant. Elle est destinée à des patrouilles sur la plage, dans la forêt, voire sur les secteurs agricoles de la commune situés au nord de la Route bleue et du Guézy.

Concrètement, la monture apporte hauteur et élévation et permet de voir au-dessus de la foule, des équipements terrestres, des véhicules... Elle permet aussi d'évoluer en toute discrétion et est dissuasive dans certaines situations. Mais également, en cette « Année du cheval » et de la 60^e édition du Jumping pour notre ville, cette brigade équestre correspond parfaitement à l'identité de La Baule-Escoublac. De par sa dimension écologique, elle entre pleinement dans la prise en compte des enjeux environnementaux qui sont les nôtres.

Le capital sympathie très fort autour de cet animal permet en outre de créer du lien entre la population et la Police municipale, les passants discutant volontiers avec les agents cavaliers. De ce fait, il y a un rôle pédagogique majeur, pour les petits comme pour les grands.

Notre brigade équestre est actuellement composée de 2 chevaux préparés pour ce type de missions, deux cobs normands nommés Grany et Havane du Logis, et de 4 cavalières et cavaliers émérites.

LA VILLE PREND SES RESPONSABILITÉS: MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SÉCURITÉ « VIGIPLAGE »



Alors que la saison estivale débute à peine, des problèmes d'insécurité sont déjà apparus, en particulier sur la plage.

Là comme ailleurs, la sécurité des personnes, résidents comme estivants, et des biens, est une priorité de l'équipe municipale. Elle s'applique également à

l'ensemble des établissements de plage, restaurants, bars et clubs.

Parce qu'il fallait agir très rapidement, Franck Louvrier a mis en place dès la mi-juin un plan de sécurité, le plan « Vigiplage ». Dans celui-ci, la Ville s'est investie au-delà de ses compétences mais dans l'intérêt commun, en mettant en place de nouveaux moyens en complément de ceux existants :

- Des moyens humains : outre les renforts de CRS et de MNS saisonniers (80 effectifs), des maîtres-chiens et des agents de sécurité privée payés par la commune arpentent chaque nuit la plage. Il a également été demandé à la Police nationale d'intensifier sa présence sur certains lieux à proximité de l'avenue De Gaulle.

- Des moyens techniques : en plus de nouvelles caméras de vidéoprotection, la Ville a contribué à l'installation du système « H-Call » (bouton d'alerte) associé à une centrale d'alerte pour tous les établissements qui en font la demande.

- Des moyens juridiques : deux arrêtés municipaux interdisant l'usage de la chicha (ou pipe à eau) et la consommation d'alcool sur la voie publique sur l'ensemble du territoire de la commune ont été pris. Ils viennent compléter un dispositif déjà en place qui permet de réduire les incivilités (port d'un vêtement en sortie de plage, jet de tout déchet dont les masques dans les poubelles...), accompagnés par une campagne de communication en ville.

DES MAÎTRES-CHIENS SUR LA PLAGE CET ÉTÉ



La Ville a recours depuis début juillet et jusqu'à la fin de l'été à des maîtres-chiens pour sécuriser davantage la promenade de mer la nuit. Le concessionnaire de la plage a été sollicité pour contribuer à la protection des établissements de plage dont il a la responsabilité, sans suite.

Vie MUNICIPALE

VERS UN CSU INTERCOMMUNAL ?



L'actualité le montre malheureusement quasi quotidiennement : l'insécurité se développe sans cesse et partout.

Face à ce fléau, sous l'impulsion de son Maire, Franck Louvrier, la commune s'est engagée de façon volontariste dans une politique globale et cohérente de préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Elle souhaite ainsi continuer à déployer des installations et du matériel de vidéoprotection, en étoffant notamment son centre de supervision urbain (CSU).

Dans ce cadre, la Ville a obtenu le soutien financier de la Région des Pays de la Loire, qui a mis en place un Pacte régional de sécurité afin d'aider les communes à s'équiper. À cette occasion, Franck Louvrier a rendu public son souhait de voir s'installer un CSU intercommunal. Cette mutualisation des moyens pourrait ainsi permettre aux petites communes de CAP Atlantique de se doter de vidéoprotection de façon active et efficace.

Pour y parvenir, le Maire de La Baule-Escoublac a proposé de racheter à l'intercommunalité le foncier de l'ancien bâtiment des Pensions, avenue Clémenceau, dans le but d'y installer l'Hôtel de Police municipale de la Ville et ce CSU intercommunal, à proximité du commissariat de Police nationale.

L'idée de l'installation du futur siège de CAP Atlantique sur ce terrain a en effet été abandonnée et l'intercommunalité n'y a pour l'instant pas de projet pérenne.

CAP ATLANTIQUE AUGMENTE SES TAUX

La situation financière de CAP Atlantique s'avère plus tendue qu'annoncée. Afin de pouvoir financer les investissements déjà engagés, son président, le maire de Guérande, Nicolas Criaud, a décidé d'augmenter de façon significative les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et de la taxe sur le foncier bâti, malgré l'opposition de nombreux conseillers communautaires, dont ceux de la majorité bauloise.

EXONÉRATION POUR LES BARS ET RESTAURANTS EN 2021

Le Conseil municipal du 23 avril a validé l'exonération des droits de terrasses pour les bars et restaurants.

Ce dispositif est la reconduction de celui déjà adopté en 2020. En effet, ces établissements jugés « non essentiels » ont été parmi les plus touchés économiquement par les différentes périodes de confinement.

Si le montant total perçu par la Ville pour cette taxe est relativement dérisoire, pour ces commerces qui contribuent à l'animation et à l'attractivité de notre commune touristique, ce coup de pouce est particulièrement appréciable.

La même disposition a été prise en faveur des manufacturiers autour du marché central, exonérés du droit de place.

LA BAULE-ESCOUBLAC OFFICIELLEMENT CAMP DE BASE



Dans le cadre de la Coupe du monde de rugby 2023 qui se déroulera en France, La Baule-Escoublac a été retenue par les organisateurs pour intégrer le catalogue des camps de base qui sera soumis aux équipes qualifiées à cet événement.

Le Conseil municipal du 28 mai dernier a officiellement entériné ce partenariat en validant la convention liant les deux parties et définissant leurs obligations respectives, sous réserve de la situation sanitaire.

Dans ce cadre, la Ville s'est engagée à mettre à disposition les installations nécessaires selon un cahier des charges défini et accepté, qui sont : un terrain de rugby ; un gymnase ; une salle de musculation et une piscine.

Aucune mise aux normes des équipements sportifs n'est à prévoir, la seule contrainte étant uniquement d'assurer la sécurité physique de la délégation qui sera accueillie en liaison avec l'équipe concernée.



VIURE LES JEUX
PARTOUT
EN FRANCE



La Baule
Escoublac

Une amélioration de la salle de musculation sera néanmoins engagée dès 2021, mais cela concernera plusieurs grands événements sportifs dans lesquels la Ville est inscrite, comme « Terre de Jeux 2024 » (centre de préparation aux Jeux Olympiques), accueil de sportifs et d'équipes de haut niveau.

La Baule-Escoublac s'inscrit donc dans la durée comme ville d'accueil pour des sportifs de haut niveau.

Du « remblai » à LA PROMENADE DE MER

LE CONTEXTE



La plus belle plage d'Europe : admise en 2011 dans le club des plus belles baies du monde, La Baule-Escoublac doit sa renommée depuis le XIX^e siècle et l'émergence du tourisme balnéaire, à la qualité d'un site exceptionnel, offrant aux touristes une plage de plus de 5,4 km. Celle-ci est délimitée à l'ouest par l'étier du Pouliguen et à l'est par le port d'échouage de Pornichet.

Cette longue plage, bordée et structurée par l'axe de circulation et de promenade du front de mer, constitue l'une des plus belles vitrines de la ville et, sans doute, l'atout le plus emblématique qui a forgé son attractivité.

Aujourd'hui, force est de constater que la configuration et les aménagements de ce « remblai » apparaissent obsolètes et vieillissants, tant par les résidents que par les touristes : ils ne sont plus à la hauteur des ambitions de la Ville.

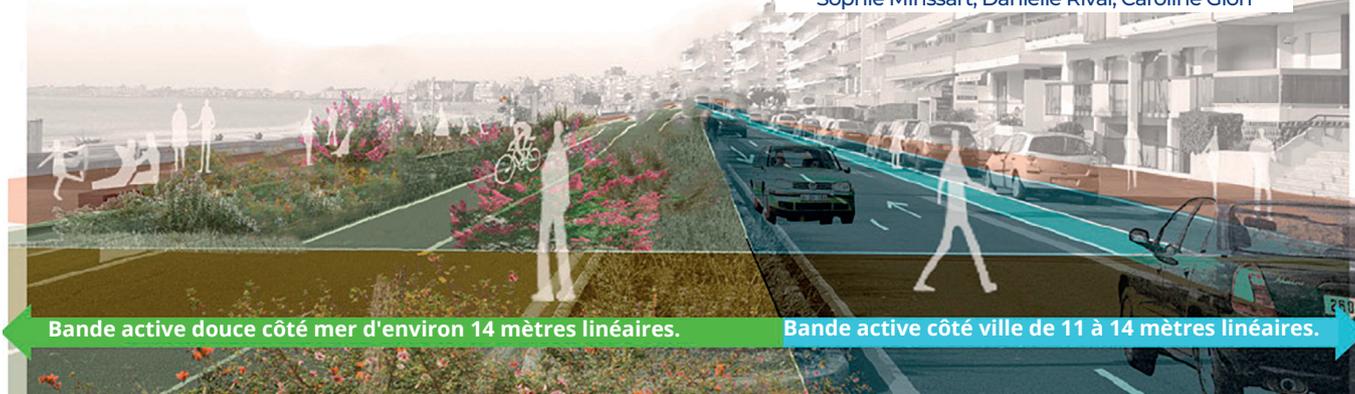
La nécessité de repenser cet espace est donc un enjeu majeur de la municipalité. L'objectif est d'entreprendre, en lien avec la commune de Pornichet, cet ambitieux projet visant à moderniser l'ensemble de cet espace par une approche qualitative environnementale et innovante qui, à terme, contribuera à l'essor et au développement d'une clientèle élargie, notamment à l'international.

L'AMBITION DU PROJET

- Rééquilibrer le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement pour favoriser les mobilités douces, tout en préservant la circulation automobile à double sens et la capacité de stationnement ;
- Remodeler le paysage de la promenade pour faire réapparaître la « Ville-jardin » en bord de mer, avec une stratégie végétale adaptée et des aménagements de qualité pour favoriser les relations d'usage entre les grandes avenues de la commune, la promenade, la plage et la mer ;
- Rythmer le linéaire de la promenade en imaginant de nouveaux espaces récréatifs et conviviaux favorisant les rencontres, les animations/événements ou la contemplation face à l'océan ;
- Améliorer le confort et favoriser le développement des mobilités douces, en adéquation avec le plan vélo, pour une pratique en sécurité ;
- Disposer d'un axe majeur pour relier tous les quartiers de la ville, notamment avec une navette électrique ou hydrogène ;
- Développer un ensemble de services numériques pour une ville durable, partagée et innovante, destinés à l'ensemble des usagers ;
- Concevoir des aménagements contributifs au développement durable dans le choix des matériaux, des revêtements et du mobilier urbain ;
- Insérer des essences végétales adaptées au front de mer.



Sophie Minssart, Danielle Rival, Caroline Glon



Bande active douce côté mer d'environ 14 mètres linéaires.

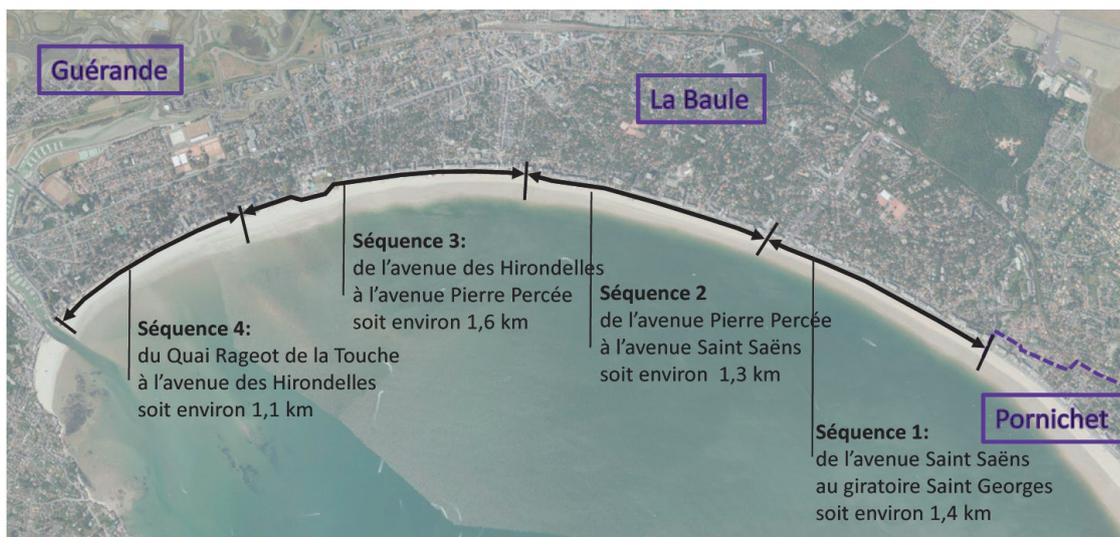
Bande active côté ville de 11 à 14 mètres linéaires.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Ce projet de grande envergure est mené en collaboration avec la commune de Pornichet dont la promenade de mer s'inscrit dans le prolongement de celle de notre ville, en tenant compte toutefois des particularités et problématiques propres à chacune des deux villes.

L'objectif poursuivi est de réinscrire cet espace dans ses fonctionnalités de circulation et d'espaces récréatifs, mais également dans son rôle d'interface entre l'océan et le secteur patrimonial de La Baule-Escoublac, regroupant plus de 6 000 villas au cœur d'une pinède plantée au XIX^e siècle et qui constitue la seconde identité hautement emblématique de la commune, dans son concept de « Ville-jardin ».

À travers cette requalification, la Ville, tout en s'appuyant sur les infrastructures existantes, entend à la fois affirmer l'identité historique de cet espace tout en tenant compte de l'évolution des modes de vie, des pratiques et de la mobilité, ainsi que de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ces derniers, aujourd'hui, favorisent davantage la qualité des espaces publics offerts aux piétons, les modes de circulation doux et la mise à disposition de différents outils numériques connectés et innovants, dans une démarche de développement inscrite dans le temps.



PHASAGE PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

Compte tenu du linéaire de 5,4 km et du coût que pourraient représenter ces travaux, la commune a identifié 4 tranches de travaux, selon un planning prévisionnel actant le démarrage de ceux de la 1^{ère} tranche au cours de 2022 pour aboutir à l'achèvement de la 4^e et dernière tranche à l'horizon 2030.

Ce phasage prendra en compte la sectorisation suivante, à savoir :

- Section comprise entre le giratoire St-Georges (Mazy) et l'avenue St-Saëns : 1,4 km
- Section de l'avenue St-Saëns à l'avenue de la Pierre Percée : 1,3 km
- Section de l'avenue de la Pierre Percée à l'avenue des Hirondelles : 1,6 km
- Section de l'avenue des Hirondelles jusqu'à l'étier du Pouliguen : 1,1 km

LES MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLE

La procédure de concertation pour la requalification du front de mer a été entérinée par le Conseil municipal lors de sa séance du 19 mars dernier.

Elle a débuté par un appel d'offres pour la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, dont le choix définitif a été acté le vendredi 2 juillet.

La procédure de concertation avec la population débutera ensuite.

Les objectifs de celle-ci sont de permettre au public tout au long de l'élaboration du projet :

- d'accéder aux informations relatives au sujet ;
- de formuler des observations et des propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Eu égard à l'intérêt majeur et structurant que revêt l'ambition du projet de la promenade de mer, il importe de mettre à disposition de la population et des différents publics concernés un large éventail de supports de communication afin de cibler au mieux l'ensemble des acteurs concernés.

La procédure de concertation avec la population sera lancée par une réunion publique d'information :

JEUDI 5 AOÛT À 19H
AMPHITHÉÂTRE D'ATLANTIA

Les usagers ne pourront pas dès celle-ci exprimer leurs remarques, mais prendront connaissance de la nature du projet et des moyens de concertation qui seront mis à leur disposition.



DANIELLE RIVAL

ADJOINTE AU MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC
URBANISME, HABITAT, TRAVAUX
PROMENADE DE MER

L'ambition du projet de la promenade de mer de la Ville vise un enjeu audacieux : faire oublier le « remblai » pour permettre aux usagers de profiter d'une véritable promenade de mer qui fera apparaître la « Ville-jardin ».

Ce dossier phare a été placé sous la responsabilité de Danielle Rival. Femme d'engagement, elle a été Maire de Batz-sur-Mer de 2001 à 2014 et Vice-présidente de Cap Atlantique de 2003 à 2014, également ancienne Conseillère régionale des Pays de la Loire, puis Conseillère départementale du canton de La Baule-Escoublac. Elle sait donc gérer les grands projets structurants.

Pourquoi s'atteler à un tel projet ?

L'ambition du projet de la promenade de mer est l'un de nos projets prioritaires dans l'intérêt de la valorisation de la Ville. Cela a été un de nos engagements de campagne les plus forts.

Il apparaît évident qu'il faut repenser le rôle et la configuration de cet axe qui, pour l'instant, est principalement routier. Il faut affirmer l'identité et la fonctionnalité de cet espace en le restituant aux résidents.

Notre objectif est aussi de tenir compte de l'évolution des modes de vie et des pratiques de la mobilité, qui favorisent aujourd'hui la qualité des espaces publics offerts aux piétons, les modes de circulation doux et la mise à disposition des nouvelles technologies, le tout dans une démarche environnementale.

Comment travaillez-vous sur cet important dossier ?

Je me suis toujours fortement impliquée sur le territoire où je réside. Les différents mandats d'élus locaux que j'ai eus à assumer me confèrent une expérience certaine dans la façon de conduire de gros projets d'aménagement, la maîtrise d'œuvre, la gestion des appels d'offres, la coordination des différents services et corps de métiers. Je sais à quelles portes il faut frapper pour solliciter les différents partenaires financiers susceptibles d'apporter leur soutien à ce projet (Europe, État, Région, Département et CAP Atlantique).

Mais surtout, nous travaillons en équipe, notamment avec deux autres élues municipales. Sophie Minssart est architecte urbaniste et a une grande expérience puisqu'elle a participé à la réhabilitation du front de mer de Saint-Nazaire. Quant à Caroline Glon, elle nous apporte sa connaissance de notre patrimoine local afin que nous restions dans l'esprit baulois. Nous pouvons aussi compter sur la qualité des services techniques de la Ville, conduits par Alain Doré.

Enfin, nous sommes en concertation permanente avec Pornichet afin que l'ensemble de notre baie soit cohérente.

Avez-vous pris en considération la première concertation qui avait eu lieu en 2017 ?

Tout à fait. Celle-ci a permis de dégager un consensus quant au futur profil de notre promenade de mer : une circulation en double sens pour les véhicules à moteur côté immeubles, le reste de l'espace étant réservé aux piétons, aux vélos et autres modes de déplacement doux, ainsi qu'à des espaces de convivialité.

Eu égard à l'importance du linéaire du projet (+5,4 km) et au budget estimatif associé, ces travaux requièrent une procédure de concertation avec le public. Il était impensable pour nous de ne pas solliciter l'avis de la population sur un tel projet qui va remodeler son quotidien.

Quels sont les enjeux de cette réalisation ?

A l'issue des premières réflexions menées depuis plusieurs mois et avant la concertation avec le public, on peut les résumer ainsi :

- Faire évoluer cet axe essentiellement routier en un espace qui privilégiera les déplacements doux en conservant sa circulation et sans altérer la capacité de stationnement ;
- Créer une perméabilité du front de mer pour restaurer une relation d'usage entre la forêt, la ville et la mer ;
- Utiliser cet axe pour relier plus facilement un point à un autre de la ville ;
- Concevoir des espaces de convivialité, propices à la pause ;
- Proposer des services issus des nouvelles technologies destinés à l'ensemble des usagers, comme une navette électrique.

Que représente La Baule pour vous ?

Nazairienne d'origine, je suis arrivée en presqu'île en tant qu'interne au lycée Grand-Air à l'âge de 16 ans. J'y vis depuis ce jour. J'ai finalement fait le choix d'habiter à La Baule-Escoublac : j'adore cette ville où il fait si bon vivre.

Durée de vie des déchets en MER

En période estivale notamment, la fréquentation du littoral engendre une très grande quantité de déchets. Des gestes simples de savoir-vivre et savoir-être permettent de contribuer à la protection de l'environnement. Soyons tous responsables, respectons l'Océan !

LA CHASSE AU PLASTIQUE



Le plastique ne se dégrade jamais. Sous l'effet du soleil, du sel, des vagues et du vent, il se fragmente en micro-plastique. 90 % des oiseaux marins ont ingéré du plastique et un grand nombre d'animaux marins finissent par s'étouffer ou meurent d'occlusion intestinale en le mangeant.

CES DÉCHETS QUI EMPOISSENT NOS OCÉANS

Cela semble une évidence et pourtant ! Quand on quitte une plage, on ne laisse pas ses déchets (papiers, bouteilles ou sacs en plastique, mégots..) sur le sable et encore moins enterrés. Pas d'excuse, des poubelles sont disposées à chaque entrée de plage.

TOUS LES CHEMINS MÈNENT À L'OCÉAN

Transportés par le vent et la pluie, les déchets, qu'ils soient jetés en pleine nature, dans un fleuve, une rivière, un caniveau ou une grille d'eau pluviale, finiront leur parcours dans l'océan.

EN SAVOIR PLUS



Les bouteilles en plastique font partie des 10 déchets que l'on retrouve le plus sur le sable et dans les rivières.

En 1950, la production mondiale de plastique s'élevait à 2 millions de tonnes. En 2015, elle est passée à 400 millions de tonnes.

Seulement 9 % des neuf milliards de tonnes de plastique qui ont été produits dans le monde sont recyclés et 12 % incinérés.

90 % de l'eau en bouteille et 83 % de l'eau du robinet contiennent des particules de plastique.

NOS PETITS CONSEILS

- Oublier les bouteilles en plastique, opter pour des gourdes en inox ;
- Remplacer les sacs en plastique à usage unique par des sacs en tissu ;
- Pour les accros à la cigarette, il existe des cendriers de poche disponibles notamment à l'Hôtel de ville et à l'Office de tourisme, ainsi que des cendriers MéGo mis à disposition par Cap Atlantique.



La PÊCHE à pied : un loisir naturel et des règles à respecter

Lors des grandes marées estivales, la plage de La Baule-Escoublac est un endroit particulièrement apprécié. Il y a alors foule sur le sable mouillé du côté de la plage Benoît, à la recherche de coques et de palourdes.

Toutefois, la pêche doit être pratiquée dans le respect des mesures de protection de l'environnement marin. Ainsi, les coquillages doivent être pêchés vivants et consommés le jour même. Les prélèvements sont limités à la consommation familiale. Et la pêche est toujours interdite de nuit, entre le coucher et le lever du soleil.

Quelques règles de préservation s'imposent dont :

- Respecter la maille : il existe une taille réglementaire des coquillages et crustacés en dessous de laquelle la pêche est interdite. Pour s'aider, on peut obtenir gratuitement auprès de l'Office du tourisme le "Cali-pêche". En cas de doute, il permet de mesurer facilement la taille de la prise (www.cap-atlantique.fr);
- Limiter sa récolte : il ne faut ramasser uniquement ce que l'on peut consommer, pas au-delà ;
- Utiliser un outil adapté :
 - griffe et gratte à coquillage : 3 dents à l'extrémité d'un diamètre inférieur à 7 mm et sur une largeur de 10 cm maximum, ne disposant pas d'un moyen de retenue tel qu'un grillage ;
 - couteau et assimilé (détroqueur, gouge) ; et instrument de cuisine (cuillère à soupe, fourchette...);
- Protéger les écosystèmes : il faut éviter de trop labourer le sable.

Coquillages : mollusques marins pourvus d'une coquille (huître, moule, bigorneau, coque, palourde...).

Crustacés : possèdent deux paires d'antennes, un corps formé de segments et muni d'une paire d'appendices (crevette, langoustine, homard...).



À SAVOIR

Le gisement de coques de la plage Benoît a failli disparaître il y a quelques années.

Pour le préserver, il bénéficie depuis d'un encadrement et d'un suivi régulier par différents organismes compétents.

Parmi eux, le Comité régional des pêches et élevages marins des Pays de la Loire (Corepem). Celui-ci met en place des actions de préservation de la ressource.

Il peut ainsi arriver que la plage de La Baule-Escoublac soit fermée à la pêche lorsque les coques n'ont pas atteint l'âge adulte : piétinement et ramassage mettent alors en danger le gisement.

Par ailleurs, le libre accès aux pêcheurs professionnels est limité par le biais d'une licence départementale.

De la même façon, des gardes surveillent les gisements. Ils ont un rôle d'informateurs, de prévention et de contrôle. Ils sont habilités à verbaliser les « pilleurs » qui peuvent encourir une lourde amende.

DU BON USAGE DE LA PLAGE : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

- Le démarchage est interdit, tout comme la distribution de prospectus ;
- La présence des animaux est tolérée du 1^{er} mai au 15 septembre, du lever du soleil jusqu'à 9h et de 20h jusqu'à son coucher ;
- Les feux de quelque nature que ce soit et les barbecues sont interdits ;
- Le pique-nique avec équipements et ustensiles est interdit ;
- Le bivouac avec ou sans tente est interdit ;
- La consommation d'alcool et l'usage des pipes à eau sont interdits ;
- L'usage d'appareils et dispositifs de diffusion sonore est interdit ;
- Il est interdit d'abandonner des papiers, détritiques divers et mégots ;
- Les douches sont réservées au rinçage, sans usage de savon et shampoing ;
- L'utilisation d'engins volants radioguidés et de cerfs-volants à structure rigide et/ou pilotés à deux mains est interdite entre 9h et 20h.



Pipe à eau



Bruit



Interdiction de consommer de l'alcool en dehors des restaurants et bars de plage

La ville en MOUVEMENT

EN BREF

LA CHASSE AUX MÉGOTS EST OUVERTE !



La société bretonne brestoïse MéGo a mis en place dans la ville des collecteurs de mégots de cigarettes. Ce service de tri permet ensuite le recyclage de ces matières sous forme de mobilier urbain, solution unique en France. Cette offre apporte

une propreté extérieure en diminuant ce fléau qu'est la prolifération des mégots. Des opérations de collecte vont être organisées prochainement.

BIENTÔT « LE LABEL VÉLO » POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

La commune est en effet éligible à ce label : elle répond à tous les critères requis (avoir été ville-étape du Tour de France cycliste, infrastructures et équipements vélo, linéaire de voirie dédié aux deux-roues...). Le dossier est en cours d'instruction.

LA BAULE-ESCOUBLAC PARTENAIRE DE L'ÉQUIPE B&B HÔTEL - VITAL CONCEPT



La Ville et l'équipe cycliste professionnelle B&B Hôtel - Vital Concept, dont le directeur sportif est Jérôme Pineau et le leader le nazairien Bryan Coquard, se sont engagés dans un partenariat. Cet engagement a pour objectif de s'associer à un sport dynamique et populaire en faisant la promotion de la mobilité vélo et du sport-santé.

LES BAULOIS ONT DU CŒUR !



En collaboration avec l'ensemble des associations des commerçants de La Baule-Escoublac, fédérées par Laurence Briand, adjointe au maire en charge de l'attractivité et du développement économique, la municipalité

a organisé fin mars une collecte de denrées alimentaires et de produits d'hygiène à destination des étudiants de la région nazairienne, eux aussi touchés par la crise sanitaire. On a constaté en effet qu'un grand nombre d'entre eux ne peuvent pas manger à leur faim tous les jours.

Il était espéré récolter 2 000 articles de façon à pouvoir livrer un colis de ces fournitures à 50 étudiants pendant quatre semaines.

Cet objectif a été atteint au-delà des espérances !

Ce sont en effet plus de 4 600 produits qui ont été déposés dans les 18 points de collecte répartis dans tous les quartiers de la ville. À ceux-ci se sont ajoutées les denrées achetées directement suite à des dons par chèques effectués par des entreprises et des commerçants.

Cette collecte a permis de soulager un peu une partie de notre jeunesse plus durement éprouvée par la crise sanitaire que l'on pouvait imaginer.

Au nom des étudiants qui en ont bénéficié et en celui de La Baule-Escoublac, le Maire Franck Louvrier a remercié avec fierté et émotion toutes celles et tous ceux, commerçants et résidents, qui ont contribué spontanément à ce bel élan de solidarité.

Cette démonstration de générosité est une nouvelle confirmation que les Baulois ont du cœur et sont toujours attentionnés à l'endroit de ceux qui sont en difficulté.

LE SPORTING TENNIS CLUB FAIT PEAU NEUVE



Le bientôt centenaire club de tennis du quartier Lajarrige s'apprête à finir sa mue.

La rénovation a permis la création d'un nouveau club-house et le remplacement des deux bulles. Le club dispose dorénavant de trois terrains de squash et quatre de padel.

Il s'agit maintenant d'un équipement moderne et sécurisé, adapté aux PMR, équipé du WI-FI et doté d'une salle de réception.

Pour rappel, les 13 courts en terre battue (dont 6 couverts l'hiver) du Sporting répondent à toutes les caractéristiques de la pratique de haut niveau et sont labellisés « Roland Garros ».

LE PLAN VÉLO CONTINUE DE SE DÉPLOYER



Dès son arrivée à l'Hôtel de ville il y a un an, la municipalité s'est attelée à la mise en place d'un Plan vélo. Le but est d'inciter les administrés à privilégier ce mode de transport.

Xavier Lequerré, adjoint au maire en charge notamment de la voirie, a alors constitué un groupe vélo composé d'élus, d'agents des services techniques, de représentants d'associations concernées et d'usagers. Très actif, il a particulièrement travaillé sur la signalisation des voies cyclables et leur extension.

En parallèle, le maillage sur l'ensemble de la commune continue de s'intensifier. 5 nouvelles stations ont été créées portant leur nombre à 12, et 30 vélos à assistance électrique supplémentaires sont disponibles, soit une flotte totale de 80 engins.

DÉJÀ UN ÉNORME SUCCÈS POUR LA BORNE DE GONFLAGE SOLAIRE



Dans la continuité du Plan vélo, la municipalité a fait installer mi-avril, une borne de gonflage solaire sur le parking à vélos situé à l'angle de l'avenue des Ibis et de l'avenue Olivier Guichard. Très simple d'usage et totalement écologique, elle permet aux usagers de gonfler gratuitement leur deux-roues.

Cette borne a été déjà complètement adoptée par les cyclistes avant l'été, avec plus de 30 utilisations/jour en moyenne.

Cet équipement a été élaboré par une dynamique société nantaise, RforBike, et dessiné par des étudiants de l'école de design de la cité des Ducs.

LA VILLA MORTUREUX AGRANDIE ET EMBELLIE



Dernière villa construite sur l'esplanade Benoît en 1961, elle abrite la capitainerie du port de La Baule - Le Pouliguen ainsi que le siège du célèbre Yacht Club depuis 2006.

Cet édifice vient de connaître des travaux d'extension et de réaménagement qui lui ont permis de doubler de volume. Le résultat est à la hauteur des attentes : tout en gardant l'esprit de la villa, la capitainerie va dorénavant disposer de son propre espace, un bâtiment spacieux conforme aux normes d'accessibilité.

Les Mortueux étaient une famille de fabricants de chaussures de Nantes qui a acheté le brevet Godillot au moment de la Grande Guerre de 14-18 et qui a ainsi fait fortune en fournissant l'armée française.

PIÉTONNISATION DE LA PLACE LECLERC



Comme l'été dernier, la place Leclerc est de nouveau piétonnisée chaque soir de 19 h 30 jusqu'à minuit. Ce dispositif permet aux différents établissements alentour d'étendre leur terrasse et d'animer ce secteur de la ville.

RETOUR DES « NOCTURNES AU MARCHÉ »



De la même façon, les « Nocturnes au marché » qui avaient connu un immense succès l'été dernier font leur grand retour tous les vendredis soir à partir du 9 juillet.

Le principe : on achète son repas sur les différents stands et on s'installe sur les tables en libre-service pour profiter des animations gratuites. Une sortie aussi bien en famille qu'entre amis.

LA BAULE-ESCOUBLAC, SCÈNE DE CINÉMA



Notre ville constitue un décor naturel très recherché par les réalisateurs.

Ainsi, récemment, Sébastien Marnier a choisi le décor de l'Hôtel de ville pour son film à sortir « L'Origine du mal », avec Jacques Weber dans le rôle principal. Christophe Barratier avait, lui, posé ses caméras sur notre plage pour sa magnifique réalisation « Envole-moi », déjà un succès en salle.

LA BAULE AUDACIEUSE

Été 2021, celui de la Liberté retrouvée !

Avec les beaux jours, l'annonce de la fin du port du masque à l'extérieur et la fin du couvre-feu, c'est une forme de liberté que nous retrouvons.

Bien évidemment, ces mesures contraignantes ont été prises afin de protéger un maximum la population. Nous tenons à féliciter les Bauloises et les Baulois pour le civisme dont ils ont su faire preuve depuis plus d'un an. Leur engagement, leur don de soi, se sont entre autres magnifiquement illustrés avec ces volontaires qui assurent depuis des mois des permanences au centre de vaccination. Grâce à eux, aujourd'hui c'est près de 1000 personnes qui sont vaccinées chaque jour à La Baule-Escoublac.

On dit souvent que la sécurité est la première des libertés : c'est pour l'assurer que notre Maire Franck Louvrier a annoncé un plan « Vigiplage » avec de nouvelles mesures pour la renforcer dans notre ville. Ainsi, depuis le 21 juin, un arrêté municipal interdit la consommation d'alcool et l'usage de la chicha sur l'espace public de notre ville, dont la plage. Ces nouvelles mesures viennent compléter celles déjà mises en place depuis le début du mandat, comme le doublement des effectifs de la Police municipale, la dotation dont elle a bénéficié de pistolets à impulsions électriques, l'achat de nouveaux véhicules et le déploiement de la vidéoprotection. Le financement de ces mesures a notamment pu se faire grâce à l'aide de la Région des Pays de la Loire à hauteur de 160 000 €.

Enfin, renforcer la sécurité de nos résidents, c'est également, comme annoncé pendant la campagne municipale, la création d'une brigade équestre. Depuis maintenant plusieurs semaines, nous avons le plaisir de voir patrouiller dans la ville, que ce soit dans la forêt d'Escoublac ou sur la plage, les nouvelles recrues de la Police municipale, Havane et Grany, deux cob normands, une race de chevaux connue pour son calme. Le cheval permet d'établir le contact avec la population. Avec cette brigade équestre nous avons fait le choix de renforcer notre police de proximité auprès des habitants et notamment des plus jeunes. Outre le fait que la monture impose le respect, elle permet notamment au policier de voir plus loin et de dominer du regard la situation, notamment sur la plage.

L'arrivée de cette brigade équestre trouve une résonance particulière en cette année 2021, celle du Cheval à La Baule-Escoublac. De nombreuses manifestations et expositions sont prévues sur ce thème.

Vous l'avez compris, l'été 2021 est celui de la liberté retrouvée. De nombreuses animations pour petits et grands vous seront proposées tout au long de cette période estivale. Nous espérons que vous pourrez profiter pleinement de cette liberté retrouvée en compagnie de vos familles et de vos amis. Au nom des élus de La Baule Audacieuse, je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Bertrand Plouvier
Porte-Parole de La Baule Audacieuse.
contact@labauleaudacieuse.fr

*En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.
Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.*

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

L'audace d'espérer, qui anime notre groupe, nous permet de voir le bout du tunnel face à la pandémie qui nous touche depuis plus d'un an. Le calendrier fixé par le Président de la République est clair, la campagne de vaccination s'accélère et les résultats sont encourageants. Notre belle cité vient de retrouver ses commerces, ses terrasses et nous souhaitons à tous une très belle saison en compagnie de ceux qui auront choisi La Baule pour leurs vacances. Mais restons vigilants et respectons les contraintes pour le bien de tous.

Certains d'entre nous sont candidats aux prochaines élections pour faire exister encore plus notre territoire au sein du conseil départemental et à la Région. Dany LAMY aux élections départementales et J.Y GONTIER aux élections régionales sur la Liste de la Majorité présidentielle.

Enfin, pour répondre à 2 articles récents dans la PQR Faut-il être riche pour habiter La Baule ? et La Baule en manque de People ! nous souhaitons nous inscrire en faux. Non La Baule n'est pas réservée aux riches, elle doit rester accessible à tous, et non, la Baule ne souffre pas du manque de stars. La Baule c'est d'abord un art de vivre partagé, la ville des familles et un état d'esprit.

Jean-Yves GONTIER vous reçoit sans RDV, chaque premier vendredi après-midi du mois, à la mairie. Vous souhaitez connaître sa prochaine permanence, son cabinet est à votre écoute : unis.pourlabaule.escoublac@gmail.com

En attendant, nous vous souhaitons un très bel été.

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Travailler au pays des vacances, ce séduisant slogan lancé par notre maire, est-il promesse d'un avenir dynamique pour notre commune ? Que rêver de mieux pour La Baule-Escoublac que d'attirer la population télétravailleuse des grandes métropoles, relativement fortunée, qui fera travailler davantage notre station, toute l'année. Il faut aussi convaincre de jeunes entreprises de s'installer sur notre territoire, car même au pays des vacances, ce qui fait la vie, c'est la diversité des activités, la diversité de la population, la vie dans tous les quartiers. C'est aussi pouvoir s'y loger. On se réjouira de voir des résidences secondaires devenir résidences principales. Mais dans le même temps, le prix des logements et des terrains, devenus denrées rares, grimpe à des niveaux inaccessibles pour les revenus « ordinaires ». De nombreuses familles sont contraintes de se loger dans des communes éloignées de leur travail. Ces migrations déséquilibrent la population de notre ville, au risque de devenir une ville d'hommes et de femmes cadres supérieurs et retraités à forts moyens. Maintenir le rythme de construction des logements sociaux s'impose, mais aussi favoriser les logements accessibles aux revenus moyens. C'est incontournable pour que l'effet crise sanitaire, qui pousse chacune et chacun à fuir les métropoles pour rejoindre des villes comme la nôtre, où il fait bon vivre, ne retombe pas et que le pays des vacances soit vraiment actif toute l'année et ne soit pas qu'une brillante vitrine. C'est là une dimension du travail municipal à laquelle je serai très attentive.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

Contact : equipagauche44500@gmail.com

CULTURE

L'ACTUALITÉ CULTURELLE REPART

Alors que nous sortons progressivement de cette période de confinement, la vie culturelle a déjà repris ses droits.

Le Musée Boesch et la bibliothèque ont ainsi pu rouvrir leurs portes, tandis que la chapelle Sainte-Anne peut de nouveau accueillir des expositions et du public.

Un autre outil culturel va être à son tour davantage utilisé, la scène du Parc des Dryades. Plusieurs concerts s'y dérouleront tout au long de l'été.

Retrouvez toute l'actualité culturelle de La Baule-Escoublac sur : www.labaule.fr

DES ARTISTES À L'ŒUVRE POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS



JÉRÔME MESNAGER - RICHARD ORLINSKI - AKI KURODA - Madame CHANTAL THOMASS

Cette « Année du cheval », initiée à l'occasion de la 60^e édition du Jumping de La Baule, aura aussi permis d'organiser une belle action caritative. Quatre artistes de renommée internationale ont accepté de décorer dans leur propre style autant de chevaux en résine. Après avoir été exposées dans les jardins du Castel Marie-Louise, ces quatre sculptures grandeur nature ont ensuite été mises en vente aux enchères lors de la dernière journée du Jumping. Cette opération caritative a permis de récolter la somme de 18 250 €.

Tous les bénéfices de cette vente seront reversés à l'association JustWold, partenaire officiel de la FEI, instance dirigeante du monde équestre. Cette organisation à but non lucratif transforme la vie d'enfants dans les communautés défavorisées en finançant des programmes d'éducation et de nutrition.

Chantal Thomass (« Pretty Dada »), qui aime habiller les femmes émancipées et maîtresses de leur séduction ; Jérôme Mesnager (« Vol au vent »), peintre français qui a inventé « l'Homme en blanc », symbole de lumière, de force et de paix ; Richard Orlinski (« Jump, Jump, Jump »), artiste contemporain connu pour son univers pop et coloré qui a proposé une œuvre en cinquante nuances de gris ; le Japonais, Aki Kuroda (« Cosmogarden »), le plus français des artistes, qui a opté pour un cheval avec un côté peint qui donne la pêche et une partie blanche pour laisser une part d'imagination au spectateur.

LES DRYADESTIVALES



Au programme :

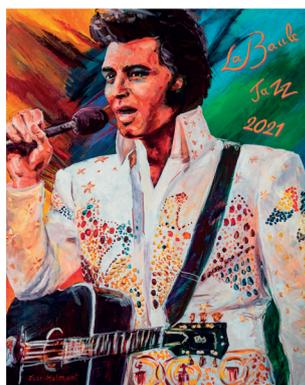
- Suzane le 26 août ;
- Claudio Capéo le 27 août ;
- Jane Birkin le 28 août ;
- Fabrice Luchini le 29 août.

au Parc des Dryades de La Baule

Informations et réservations :

www.dryadestivales.com

LA BAULE JAZZ FÊTE SES 20 ANS



Le Festival se déroulera du 31 juillet au 7 août.

Du 4 au 7 août, rendez-vous dans le cadre magique du Parc des Dryades pour 4 soirées exceptionnelles.

Renseignements et réservations à l'office de tourisme :

02 40 24 34 44

Mercredi 4 août

Aurore VOILQUE TRIO invite Angelo DEBARRE (Jazz Manouche) / Pat GIRAUD REUNION Quartet en 1^{ère} partie

Judi 5 août

Tribute to BILLIE HOLIDAY (Nicole ROCHELLE) / HOT SUGAR BAND (1^{ère} partie)

Vendredi 6 août

INTERNATIONAL BOOGIE-WOOGIE RYTHM'N BLUES SHOW

Samedi 7 août Tribute to ELVIS PRESLEY

JUILLET

10 au 17

Tournoi de Tennis – Balle Mimosa
Garden Tennis Club

14

Fête de la musique - 19 h 30
Parc des Dryades

15 au 18

Concours de saut d'obstacles
Centre équestre La Baule

15 et 29

Marché du Terroir
Place du marché Escoublac

16 au 18

Art Shopping
Palais des Congrès Atlantia

17

Nuit blanche des galeries 19h>00h
Dans toute la ville

17 et 18

Open Swim Stars
Sur la plage en face de l'av. Lajarrige

19

Ciné plage *Jappeloup* - 22h
Sur la plage en face du casino



28

Beach Tour - 12h > 18h
Sur la plage en face de l'av. Saumur

Match amical FC Nantes -
FC Lorient - 19h > 21h

Stade Moreau Defarges

31

Mini Derby poneys - 14h > 18h
Manège des Platanes

BPI France - Big Tour - 15h30 > 23h
Esplanade Lucien Barrière

La Baule Jazz Festival
Parc des Dryades

Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir
www.labaule.fr
02 51 75 75 75

AOÛT

Jusqu'au 7

La Baule Jazz Festival
Parc des Dryades

4

Beach Tour - 12h>18h
Sur la plage en face de l'av. Saumur

Ciné plage *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux* - 21 h 30

Sur la plage en face du casino

7

Nuit blanche des galeries 19h>00h
Dans toute la ville

8

Journée « La Belle Epoque »
Garden Tennis Club

11 au 15

Les voiles de légende
Dans la baie de La Baule

13 au 22

Festival International de Bridge
Palais des congrès Atlantia

14

Derby Jokari
Sur la plage

19 au 22

Le Pardon de La Baule
Parc des Dryades

Concours de saut d'obstacles
Centre équestre La Baule

26 au 29

Dryadestivales
Parc des Dryades

SEPTEMBRE

5

La traversée des Evens
Baie de La Baule

11 et 12

Week-end western
Manège des Platanes

18 et 19

Triathlon
triathlon-audencialabaule.com

BIBLIOTHÈQUE H.QUEFFELEC

12 au 31 juillet

3 chasses aux trésors
Informations et réservations :
02 40 24 18 81

MUSÉE BOESCH

Jusqu'au 29 août

Exposition Crépin / Lechat
Artiste en résidence Kong Shengqi

1^{er} septembre au 28 novembre

Artiste en résidence Vincent Laval

2 septembre au 1^{er} novembre

Exposition "La Bretagne ancienne"

**ESPACE CULTUREL CHAPELLE
SAINTE-ANNE**

Du mardi au dimanche de 14h30 à 19h

17 juillet au 29 août

Exposition « Stéphanie Raphaël »

4 au 26 septembre

Exposition « L'art au gré des chapelles »

AILLEURS DANS LA VILLE

Les vendredis (juillet et août)

Les nocturnes au marché
19h > 23h

Marché central de La Baule

Les mardis (juillet et août)

« Les mardis au Bois » - 18h > 20h
Bois des Aulnes

Tous les jours (juillet et août)

Animations pour enfants
Bois des Aulnes



Jusqu'au 31 juillet

Concours de photos "Cheval"

Jusqu'au 31 août

Concours de nouvelles "Cheval"

Jusqu'au 12 septembre

Exposition photos Paris Match
« La Baule, terre d'équitation »
Voie publique

PALAIS DES CONGRÈS ATLANTIA

Suivez la programmation
au jour le jour sur le site
www.atlantia-evenements.fr

Informations et réservations :
02 40 11 51 51

**PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX
23 juillet - 20 août**



En direct et en replay
sur la page Facebook
de La Baule-Escoublac
@VilleLaBaule